

FLASH-INFOS

Association Claude Bernard

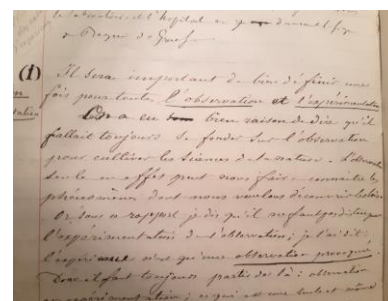
N°4 – février 2023



En ce début d'année, l'ACB s'est dotée de nouveaux outils et de nouvelles ressources : les **conférences au musée** sont désormais enregistrées et vous pourrez les visionner après un petit délai (voir ci-dessous). Par ailleurs il vous sera plus facile **d'adhérer ou réadhérer à l'ACB** en réglant votre cotisation annuelle de façon rapide et sécurisée grâce à *Hello asso*, dorénavant intégré à notre site internet. Mais d'abord nous vous racontons brièvement une petite escapade parisienne. Bonne lecture, **la commission éditoriale**

1) Dans les pas de Claude Bernard Rémi Kohler, René Habert

Un petit groupe de 5 membres de l'Association, emmené par son président, a pu effectuer une visite au **Collège de France** à Paris (6 février) à l'invitation de Pierre Corvol (Professeur émérite - chaire de médecine expérimentale - et administrateur honoraire ; et par ailleurs membre d'honneur de l'ACB). Rappelons que cette grande institution française est un modèle unique au monde, qui remonte à 1530, haut lieu de « *la recherche en train de se faire* ». C'est là que Claude Bernard fut Professeur titulaire de la chaire de médecine ; il y a effectué une grande partie de ses travaux, présentés dans ses « *Leçons au Collège de France* ». Nous avons pu parcourir ces bâtiments prestigieux, accompagnés et guidés très aimablement par Mrs R. Le Guen et C. Labaune (bibliothèque patrimoniale et archives) qui nous ont montré plusieurs objets et manuscrits originaux de C. Bernard. Visite aussi passionnante qu'émouvante, et **nous aurons l'occasion d'y revenir** .



2) Conférences au musée : enregistrement et « streaming ».

JP. Galaup, H. Maisonneuve, R. Kohler

Les conférences du vendredi (une fois par mois, au musée C. Bernard, organisées conjointement par l'ACB et le musée) sont en général présentées sous la forme d'un diaporama commenté par l'auteur conférencier.

Début 2022, nous avons décidé de les enregistrer pour permettre à ceux qui n'ont pu y assister ou qui souhaitent l'écouter à nouveau, d'en bénéficier. Après avoir testé et comparé différents procédés, contourné différents écueils, nous arrivons au résultat suivant (espérant encore l'améliorer) :



-un enregistrement des conférences, avec la spontanéité d'une conférence en « présentiel » ; exposé sonore et images de la projection sont enregistrés « *en live* », sans perte de qualité. L'enregistrement ne couvre pas les échanges de la discussion,
-un archivage, disponible pour être visionné en « streaming » (sans nécessité de le télécharger) sur la chaîne *youtube*
Ces conférences ne sont pas enregistrées -et encore moins diffusées- sans l'accord préalable des conférenciers.

Où en est-on en ce début d'année 2023 ?

Les membres de l'ACB sont -et seront- informés pour chaque nouvelle conférence :

- au préalable, par un mail d'annonce résumant son contenu et présentant le conférencier.
- ultérieurement par un mail « d'alerte » qui signale sa mise en ligne et vous invite à le visionner.

Où trouver cette conférence ? :

Durant l'année 2022, nous vous avons envoyé un lien permettant de télécharger la conférence pour la visionner; dorénavant cela deviendra bien plus simple, **il n'y aura plus besoin de lien ni de téléchargement** :

- **l'ACB a créé un espace qui lui est propre sur la chaîne YouTube**



(<https://www.youtube.com/@assoclaudebernard4671>) ayant vocation à devenir une vidéothèque qui s'enrichira au fil du temps. Cela permet un accès **gratuit** à toutes les vidéos de l'ACB.

Possibilité de « s'abonner » -gratuitement- à cette chaîne (et de se désabonner sans difficulté) : ce qui permet d'accéder rapidement à la chaîne, sans lien, ni recherche dans le contenu presque infini de *YouTube*.

Le recours à *YouTube* contribuera aussi à la notoriété de notre association par la facilité à visionner ces conférences.

Le rythme de croisière est lancé; surveillez dorénavant vos alertes mail, ce ne sont pas des spams expéditeur : « contact@association-claudebernard.fr »

titre du mail : « conférences ACB ».

-Ultérieurement, le site internet de l'ACB permettra aussi de rechercher et visionner les conférences avec la même facilité ; nous vous en informerons rapidement.

En conclusion, auriez-vous l'amabilité de nous faire part de vos avis (contact@association-claudebernard.fr) pour améliorer la diffusion de ces conférences ;

Votre retour témoignera de l'intérêt que vous portez à cette initiative. Ce travail d'enregistrement et de diffusion n'est pas une mince affaire ... **et il ne sera poursuivi que s'il vous donne satisfaction** ; merci d'avance.

Rappel des prochaines conférences au musée C.B.

17 février : Docteurs au cinéma » (D. Cherasse)
Histoire de l'hôpital de la charité (C. Furia)

17 mars : La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lyon (S. Piotrovitch d'Orlik)
50 millions d'homo sapiens diabeticus (B. Portha)

3) Quelques recommandations de notre trésorière Joëlle Roche

L'inscription et le renouvellement des adhésions à l'ACB (et le versement éventuel de dons) est possible par carte bancaire, par l'intermédiaire de **HelloAsso**.

Le formulaire est disponible sur le site de l'Association Claude Bernard (<https://association-claudebernard.fr/dons/>) depuis le 21 janvier 2023.



Le formulaire de paiement via *HelloAsso* inclut une contribution proposée au fonctionnement de *HelloAsso*, mais elle est facultative et son montant peut être réduit à 0 € avant la validation de votre paiement.

Un paiement par carte bancaire permet de recueillir directement les coordonnées des adhérents/donateurs. Ils reçoivent, sitôt l'inscription, une lettre de remerciement par mail, une carte d'adhérent et un reçu fiscal à télécharger.

Nous vous encourageons donc à privilégier en 2023

le paiement via *Hello-Asso*, car cette procédure permet une gestion plus facile.

Le paiement par chèque ou virement reste possible.

Merci alors de nous communiquer vos noms, prénoms, adresse postale et adresse mail pour vous identifier ainsi que la nature de votre adhésion (individuelle, duo...) et le montant de votre don éventuel.

Adresse postale : Association Claude Bernard, 414 route du musée - 69640 Saint Julien

IBAN : Association Claude Bernard *Crédit agricole* FR76 1780 6001 6404 1429 8446 114